

# Le Quinzième

Bimensuel de l'Université de Liège - Du 9 au 22 février 1995 - n°19

## éditorial

### Sélection

Le débat autour du *numerus clausus* à l'entrée des études de médecine — débat dans lequel l'ULg ne s'est guère fait entendre — pourrait être l'occasion pour l'Université de s'interroger sur ses modes de sélection.

Limitier l'accès aux études par un tri préalable est, quoi qu'on veuille ou fasse, peu démocratique.

Cela dit, l'enseignement universitaire ne peut faire l'autruche face à un double problème : à l'entrée, les jeunes qui tentent leur chance dans ses filières sont de plus en plus nombreux; à la sortie, il existe un chômage intellectuel qui, s'il n'affecte pas tous les secteurs, paraît bien installé.

On voit comment les deux phénomènes peuvent se cumuler de façon désastreuse si le niveau d'exigence dans la distribution des diplômes n'est pas maintenu.

Pour peu que l'inflation des entrants se répercute en inflation des sortants, le marché de l'emploi court évidemment le risque d'être de plus en plus encombré.

Or, la tentation est grande de subir les tendances actuelles en renvoyant la sélection à des formations de troisième cycle chargées de spécialiser les meilleurs. En regard des progrès du savoir, il est sûr que les formations spécialisées s'imposeront de plus en plus.

Mais, par ailleurs, on voit bien qu'elles pourraient représenter des pis-aller pour retarder le moment de la sélection — ce qui ne serait pas non plus démocratique — et reporter les échéances.

En regard de quoi, les temps semblent venus pour l'Université de faire le point, de dire quelles sont ses options et de définir avec franchise ses exigences actuelles aux différents niveaux de son enseignement.

La Rédaction



Le débat sur la bioéthique définitivement lancé à l'ULg?

## La faculté de Médecine mouille ses étudiants

**Le 27 janvier dernier, l'amphithéâtre du CHU a accueilli une foule d'étudiants venus assister à un débat public sur le thème de la bioéthique. Après quatre années de travaux plus ou moins confidentiels, le Centre de réflexion bioéthique de la faculté de Médecine a réalisé sa première "sortie publique" à l'intention expresse des étudiants. « Pas pour leur dire ce qu'il faut faire ou ne pas faire », précise le président du Centre, René Lambotte. « Nous nous gardons bien de dire ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. La bioéthique est une réflexion entre soi et soi. »**

voir notre interview en page 2

## sommaire

### ■ Des "Erasmus belgo-belges"

Un accord entre les universités de Liège, Leuven et Anvers permet désormais la mobilité étudiante à l'intérieur de nos frontières. Initié par les doyens des trois facultés de Droit concernées, cet accord réciproque d'échange s'adresse en priorité aux étudiants en droit de troisième licence et de troisième cycle.

page 3

### ■ Sécurité routière

La sécurité routière dans le domaine du Sart Tilman est-elle enfin à l'ordre du jour ? La Région wallonne, désormais propriétaire des voiries principales du domaine, promet d'entreprendre, dès le mois de mars, l'aménagement d'un rond-point à l'un des endroits les plus dangereux du site universitaire, le nœud routier situé derrière le parking 11.

page 4

### ■ Léguer son corps

La pénurie de corps menace à l'institut d'Anatomie. Une fois de plus confrontée au manque de donateurs, la faculté de Médecine cherche des solutions. L'Université vient de conclure un accord avec la Ville de Liège et l'Intercommunale du centre funéraire de Liège afin de réduire les frais de transport et d'inhumation de ceux et celles qui font don de leur corps à la science. Une campagne d'information destinée à sensibiliser le public est également programmée.

page 5

### ■ L'Histoire interactive

Encouragés par le succès de "Tout Hergé" et de "Tout Simenon", premières expositions conçues sur le principe de l'interactivité, les organisateurs récidivent jusqu'au 14 mai avec "J'avais 20 ans en 45". 300 vitrines, 15 décors tridimensionnels, 90 minutes de projection audiovisuelle, 500 m² de photos géantes et 300 objets inédits : des chiffres exceptionnels pour une exposition destinée avant tout aux jeunes. Mais qui ne devait pas devenir "un Walibi de la seconde guerre mondiale", souligne Francis Balace, un des experts scientifiques de l'expo.

page 7



## Centre interfacultaire de réflexion bioéthique

Ce 27 janvier 1995, une foule d'étudiants a envahi l'amphithéâtre Bacq et Florkin du CHU. Rien de plus normal, sinon que cette foule n'allait pas suivre un cours et que s'y côtoyaient de futurs médecins, mais aussi de futurs philosophes. Le Centre interdisciplinaire de réflexion bioéthique de la faculté de Médecine organisait ce jour-là sa première manifestation publique à l'intention expresse des étudiants, « afin de susciter leur réflexion et de les mettre devant leur responsabilité morale ». Juste retour des choses, puisque c'est pour répondre à leur souci de sortir des problèmes techniques de la médecine que ce Centre a été créé en février 1991. Des enseignants et des chercheurs assistaient également à cette séance dont le thème était : « Bioéthique : tout est possible, tout n'est pas permis ». Trois exposés figuraient au programme : « Greffe intracérébrale de matériel fœtal humain pour traiter la maladie de Parkinson », par le professeur G. Moonen (Médecine), « Biologie moléculaire, diagnostic génétique et problèmes éthiques », par le professeur L. Koulischer (Médecine) et « Aspects éthiques », par le professeur A. Motte (Philosophie et Lettres). Présentés par trois des membres du Centre, ces exposés ont donné lieu à un débat ouvert et passionné. Une nouvelle rencontre, destinée cette fois aux seuls spécialistes, se déroulera au château de Colonster le 17 mars prochain; elle sera consacrée au diagnostic préimplantatoire et à la sélection du sexe.

Le Centre de bioéthique, qui se réunit tous les deux mois, se compose majoritairement de médecins, mais également de juristes, d'économistes et de philosophes. « Cette interdisciplinarité, assure le président R. Lambotte, nous permet de couvrir tous les versants d'une réflexion. » Actuellement, les membres discutent des greffes d'organe et de cellules, de la conception à la mort, un sujet de réflexion qui permet une large ouverture sur toutes les disciplines.

Comme en témoignent l'entretien que le professeur R. Lambotte (Gynécologie-Obstétrique) a bien voulu nous accorder, le Centre n'évite aucune question et aborde sans a priori les problèmes les plus délicats posés par les progrès de la science.

# La bioéthique ou les limites du possible

« Tout est (presque) possible, mais tout n'est pas permis » : à l'occasion du colloque organisé sur ce thème dans les locaux du CHU, le 27 janvier dernier, le professeur René Lambotte (Gynécologie-Obstétrique), président du Centre de réflexion bioéthique de l'université de Liège, se penche avec nous sur la responsabilité morale assumée par les médecins et les scientifiques.

**Le Quinzième Jour :** Qu'est-ce que la bioéthique ?

**René Lambotte :** Alors que la morale traditionnelle est faite d'interdits, la bioéthique est une réflexion entre soi et soi sur un problème déterminé, sans aucune idée préconçue, de manière à trouver une solution conforme à l'intérêt du patient et, dans les limites du possible, de la société.

**Q.J. :** La bioéthique, selon vous, n'édicte donc pas de règles ?

**R.L. :** Elle se garde bien de dire ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, parce que ce qui n'est pas possible aujourd'hui le sera peut-être demain et nécessitera une nouvelle réflexion. Le tout est de voir jusqu'où nous pouvons aller dans l'expérimentation et la thérapeutique humaine.

**Q.J. :** Est-ce le rôle des comités d'éthique ?

**R.L. :** Les comités d'éthique s'attachent à des problèmes ponctuels. Ils ont été créés par le Conseil national de l'Ordre des Médecins, à la demande des chercheurs eux-mêmes, pour vérifier sur le terrain si toutes les conditions d'accord et d'information des patients étaient respectées. C'est le travail des comités locaux, le comité d'éthique nationale ne discutant que de problèmes généraux. Composé de représentants de l'Académie de médecine, des universités, du Conseil national de l'Ordre, de la Société de Morale et d'Éthique médicale et présidé par le Secrétaire général de la Santé publique, le premier comité d'éthique créé en Belgique dès 1977 par le FNRS a ainsi effectué un travail très important, notamment dans le domaine de la génétique.

**Q.J. :** Comment est né votre Centre de réflexion ?

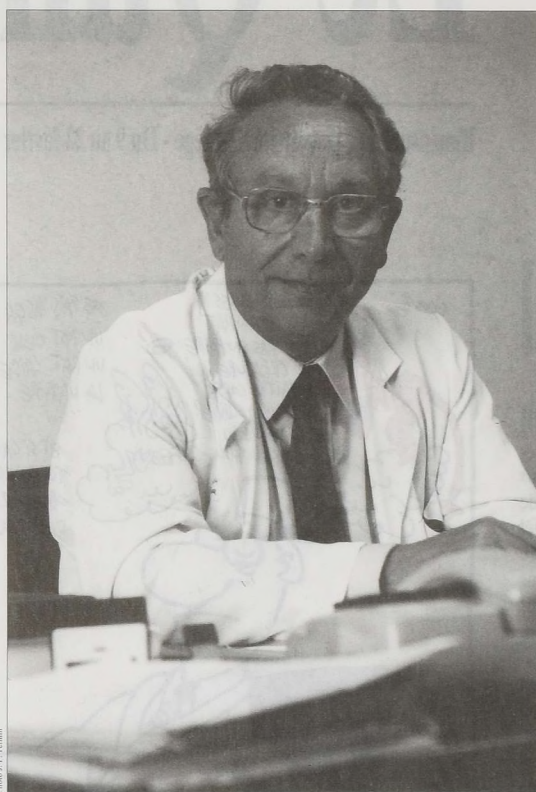
**R.L. :** D'une volonté, exprimée d'abord par nos étudiants, de sortir des problèmes techniques, de réfléchir notamment sur l'économie des soins de santé : en cette période de restrictions, qui va choisir, par exemple, l'âge limite des patients greffés ?

**Q.J. :** Comment travaillez-vous ?

**R.L. :** Chaque sujet est d'abord étudié sous tous ses aspects scientifiques, afin de pouvoir exposer clairement tous nos problèmes aux philosophes et aux juristes et leur faire comprendre que nous ne sommes pas des irresponsables. À propos de l'introduction du spermatozoïde dans l'ovocyte, ne nous a-t-on pas accusés de viol, alors que nous n'avons pas d'autres moyens de traiter l'infertilité masculine ? Les adversaires de cette technique disent : « Ce n'est pas naturel. » Mais peut-on vraiment dire que ce qui est naturel est bon ? Et la nature elle-même ne procède-t-elle pas à un tri terrible ?

**Q.J. :** Mais les abus de l'insémination artificielle ?

**R.L. :** L'insémination chez les lesbiennes, c'est 1 cas sur 1000. Les 999 autres cas concernent des couples infertiles. Quant à la grossesse d'une femme ménopausée, elle doit rester une exception. Mais si un certain nombre de conditions sont réunies, je ne vois pas pourquoi je priverais une femme d'un enfant. Juger cas par cas, telle est la servitude et la grandeur du métier de médecin. La législation est inutile et



René Lambotte, président du Centre interfacultaire de réflexion bioéthique de l'ULg : « Nous ne voulons pas être la police morale de la faculté de Médecine ou de l'université de Liège, mais simplement montrer que nous réfléchissons tous ensemble aux problèmes éthiques. »

risquerait de nous enfermer dans un carcan. J'ai bien plus confiance dans les comités d'éthique qui sont des espaces publics de discussion et de réflexion.

**Q.J. :** Le consensus est-il impossible chez les scientifiques eux-mêmes ?

**R.L. :** Le problème, c'est le statut de l'embryon. Même si nous attribuons à l'embryon une personnalité humaine et si nous nous extasions devant lui, nous n'irons pas plus loin si nous ne le réimplantons pas. Autre problème, celui de l'avortement. Ici encore, le médecin juge cas par cas. Si on me demande de pratiquer un avortement pour passer des vacances tranquilles, je ne le fais pas.

**Q.J. :** Vous recevez beaucoup de demandes de ce type ?

**R.L. :** Non, mais c'est ce qu'on raconte toujours. Tous les cas que je reçois sont dramatiques, médicalement et surtout socialement.

**Q.J. :** Les problèmes bioéthiques les plus épineux concernent la reproduction ?

**R.L. :** Je parle de la reproduction parce que c'est mon domaine. Seul dans mon bureau, je suis contre l'interruption de grossesse; devant un cas clinique, je dois tenir compte, non pas de mes opinions personnelles, mais des intérêts de l'enfant et de la patiente. Je refuse que l'on me dise ce que je peux faire et ce que je ne peux pas faire. Les premiers comités d'éthique anglo-saxons et américains ont dressé des listes de critères à l'intention des médecins. A ces guidelines, nous préférons le contrôle par les pairs, notamment de la qualité des centres autorisés à pratiquer la procréation médicalement assistée.

**Q.J. :** Cette orientation est-elle spécifique au Centre de réflexion bioéthique de Liège ?

**R.L. :** Si nous disposons d'une plus grande marge de manœuvre que les universités de Louvain ou de Bruxelles, nous ne voulons pas être la police morale

de la faculté de Médecine ou de l'université de Liège, mais simplement montrer que nous réfléchissons tous ensemble aux problèmes éthiques.

**Q.J. :** La fonction du Centre est donc de susciter la réflexion plutôt que...

**R.L. :** Plutôt que de délivrer des solutions toutes faites ou de donner des directives à nos collègues ou aux étudiants. Et nous ne voulons pas compléter le cours de déontologie par un cours d'éthique.

**Q.J. :** Votre Centre joue tout de même un rôle d'organe consultatif ?

**R.L. :** Un chercheur peut éventuellement nous soumettre un projet. Comme le démontrent les années de recherches qui ont précédé la première fécondation *in vitro*, nous ne pouvons pas progresser sans la recherche fondamentale. C'est pour cela que l'étude du génome, qui a été entreprise au niveau mondial, est très importante. Mais les réponses ne sont pas pour demain. Aujourd'hui, quand nous dépistons une anomalie chez un fœtus, nous pouvons seulement interrompre la grossesse, pas encore corriger l'anomalie.

**Q.J. :** Vous souhaitez aussi pouvoir aider à mourir dans la dignité ?

**R.L. :** Comme le professeur Schwartzberg, nous pratiquons l'euthanasie, mais sans le crier sur les toits. Nous ne « tuons » pas un patient, même à sa demande, nous atténuons progressivement sa douleur, jusqu'à ce que la dose devienne toxique. On peut aussi, avec l'accord des parents, arrêter un appareil, car nous tenons à ce que nos nouveaux-nés aient une vie de qualité, pas qu'ils deviennent des plantes. C'est de l'euthanasie passive. Quant à l'euthanasie active, elle est exceptionnelle : encore le fameux cas sur mille...

**Q.J. :** Lors de la séance organisée ce 27 janvier, le professeur Koulischer évoquait un article de « Nature » à propos de l'utilisation chez l'homme d'hémoglobine de crocodile. Tout est-il vraiment possible ?

**R.L. :** L'hémoglobine de crocodile augmenterait les performances des plongeurs. Ici, toutefois, on n'est plus dans une perspective thérapeutique, comme l'a bien expliqué M. Koulischer. Tout est... presque possible. On a bien fait des transfusions massives aux nageurs des pays de l'Est. Mais, là, nous sortons de la norme.

**Q.J. :** Selon vous, certaines découvertes exceptionnelles ne devraient pas être montées en épingle ?

**R.L. :** Par leur goût pour le sensationnel, les médias rendent le public de plus en plus exigeant et poussent donc certains scientifiques à la surenchère. Les journalistes nous interrogent sur des articles qu'ils ont reçus avant nous et dont nous ignorons encore le contenu. Le *scoop* fait vendre, même les revues scientifiques... Trouvez-vous cela très éthique ? Moi pas.



# Comment limiter la pléthore médicale ?

Épisodiquement depuis 25 ans, le débat sur l'opportunité d'instaurer un *numerus clausus* à l'entrée des études de médecine agite le Landerneau universitaire, politique et médical.

La Belgique compte trop de médecins (un généraliste pour 270 habitants et un spécialiste pour 285), tout le monde (ou presque) le reconnaît. Mais campant sur leurs positions respectives, les acteurs du dossier ne sont jamais parvenus jusqu'à présent à accorder leur violon sur une note commune permettant de réduire l'offre médicale. Une table ronde rassemblera les acteurs en mars prochain. La cacophonie actuelle prélude-t-elle à un compromis ? En tout cas, mieux peut-être que toutes les campagnes d'information — et à meilleur compte aussi ! —, elle incitera certainement pas mal de jeunes tentés par la médecine à remiser leur idéalisme au placard.

## La profession médicale

C'est la profession médicale (avec les mutuelles) qui a relancé le débat autour du *numerus clausus*. La pléthore, dit-elle, provoque une surconsommation médicale, prive les jeunes diplômés du nombre minimum de contacts avec les patients et nuit à l'entente confraternelle. Ses arguments en faveur du *numerus clausus* sont récurrents mais ils interviennent aujourd'hui dans un contexte délétaire. Les médecins (surtout les généralistes) sont échaudés par les mesures gouvernementales qu'ils encaissent coup sur coup ces derniers mois (les codes-barres, la hausse du ticket modérateur, la chasse aux surprescripteurs, l'accréditation, etc.). Ils s'estiment mal défendus par leurs organisations syndicales et des dissensions apparaissent au grand jour (surtout du côté flamand). Du coup, ces organisations veulent redorer leur blason : pas question de négocier une nouvelle convention médico-mutuelliste ou de

participer à des élections syndicales sans le *numerus clausus* en poche.

## Le ministre l'Enseignement

En Communauté française, Michel Lebrun reste catégoriquement opposé au *numerus clausus*. Pour réduire la population étudiante en médecine, il a misé sur des campagnes de dissuasion ciblant les élèves de l'enseignement secondaire. Raté ! Après plusieurs décrues successives, le nombre d'inscrits en première candi médecine a progressé de 10,8 % dans la partie francophone du pays (15 % en Flandre). Au cabinet, on évoque un effet "MSF" et l'on promet de renforcer à l'avenir ces campagnes. Parallèlement, M. Lebrun propose d'organiser un examen complémentaire en fin de première candi qui jugerait davantage les motivations du candidat-médecin que ses connaissances théoriques. L'étudiant serait tenu de le réussir pour accéder à la deuxième année. Quant aux recalés, ils seraient réorientés vers une autre filière scientifique. Mais cet examen n'est pas accueilli avec enthousiasme, notamment dans les facultés de Sciences et de Médecine vétérinaire où l'on craint que les recalés n'affluent vers les auditoires... Il rejoint pourtant une proposition de l'homologue flamand de Michel Lebrun. Les deux ministres manifestent d'ailleurs leur volonté d'adopter une attitude commune pour ne pas apporter de l'eau au moulin de ceux qui revendiquent une scission de la Sécurité sociale, l'enjeu latent du débat actuel.

## Les Recteurs

Les étudiants en médecine étant parmi les plus financés, les universités n'ont guère manifesté d'empressement à définir un système *sui generis* de limitation du nombre de candidats-médecins. Rançon de leurs attermoissements, elles risquent de se voir imposer aujourd'hui une solution sur laquelle elles auront peu d'emprise. Ce d'autant plus que leurs

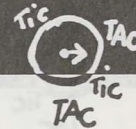
positions divergent. Ainsi le recteur de l'UCL propose d'imposer dès la prochaine rentrée académique la réussite en un an de la première candi médecine alors que celui de l'ULB (médecin de formation) plaide pour une refonte complète des études sur le long terme afin qu'elles ne conduisent plus nécessairement à une activité médicale émergeant à la Sécu (recherche fondamentale, expertise médico-légale, délégués pharmaceutiques, etc.). Le Conseil des recteurs devrait essayer d'élaborer une position commune.

## Les étudiants

Les représentants de la Fédération des étudiants francophones (Fef) sont opposés par principe à toute mesure de limitation de l'accès aux études. Ils jugent le *numerus clausus* en médecine antidémocratique, corporatiste et inefficace. Selon eux, ce n'est pas la solution miracle qui améliorera les comptes de la Sécu et le qualité de la médecine. Ils dénoncent la pauvreté des arguments et veulent mettre sur la table d'autres données : une réforme des études, une meilleure répartition de la clientèle entre médecins, la fidélisation des patients à un médecin de famille, le contrôle du recours aux spécialistes et aux actes coûteux, une véritable politique d'éducation à la santé, la responsabilisation des firmes pharmaceutiques, etc. Par ailleurs, la Fef craint qu'une première brèche en médecine n'aboutisse à une généralisation du *numerus clausus* dans d'autres facultés (on l'évoquerait déjà en droit). Les étudiants en médecine sont-ils sur la même longueur d'onde que la Fef ? Pas vraiment. Ceux-ci, en fait, se sentent bien plus menacés par le projet d'arrêté du ministre J. Santkin sur la formation des généralistes (Voir *Le Quinzième Jour*, n° 17) actuellement examiné par le Conseil d'État qui pourrait contrarier leur accès à la profession.

Didier Moreau

# 15 jours 15 secondes



## Suisse

À l'instar de la majeure partie des pays européens, la Suisse vient de décider à son tour d'organiser un *numerus clausus* à l'entrée des études de médecine. Particularité helvète : cette première année est commune aux futurs médecins, dentistes et vétérinaires. Le test ferait appel à des aptitudes mathématiques, logiques et de rapidité et non à l'expérience ou à la motivation de l'étudiant. Selon ses résultats, celui-ci serait inscrit tout de suite ou "mis en attente" pendant un an ou plus. Comme chez nous, les étudiants protestent contre cette mesure dont la date d'application n'a pas encore été fixée.

## Hôpital

Le Ministère de l'Emploi et du Travail, le Commissariat général et le Comité provincial de Liège pour la promotion du travail organisent, ce 15 février au palais des Congrès de Liège, un colloque sur le "bien-être au travail dans les hôpitaux". La journée débutera à 9h et sera ponctuée par différents séminaires de réflexion, avec entre autres la présence de M. P. Bartsch, chargé de cours à l'ULG. Ce colloque constitue un appel en faveur de la mise en commun de toutes les initiatives prises pour l'amélioration des conditions de travail dans les hôpitaux.

Informations : 02/233.42.05.

## Génétique

Actualité des biotechnologies : le Dr Jacques Poncin (laboratoire de Génétique au CHU de Liège) donnera une conférence sur "Les Thérapies géniques" ce mercredi 15 février à 18h, à l'auditorium de l'Institut de Botanique (B22, parking 70, niveau 0).

Informations : 041/66.38.23 - 041/66.38.82.

## Sang

Des jeunes chercheurs de l'ULG et le CREMRI (Centre de recherche et d'études des modes de représentation des institutions), en association avec Objectif Recherche et le laboratoire d'Anthropologie de la communication, organisent ce 16 février un colloque intitulé "Sang et couleur de peau, outils de discrimination". La journée débutera à 9h et sera animée par différents conférenciers, dont Carl Havelange, Chris Paulis, Marco Martiniello et Vinciane Despret. Ce colloque entend susciter une réflexion sur l'exclusion sociale et les représentations déterminantes liées au sang et à la couleur de peau.

Informations : 041/66.33.30.

# Coup de pouce au bilinguisme

Dans le cadre des programmes européens de mobilité étudiante, les échanges ne sont possibles qu'avec l'étranger. Grâce à un accord entre les universités de Liège, Leuven et Anvers, ils deviennent désormais envisageables à l'intérieur de nos frontières.

L'exemple viendrait-il des universités ? Loin des soubresauts politico-linguistiques, les universités de Leuven, Anvers et Liège ont entériné durant le mois de juin un accord réciproque d'échange d'étudiants, d'enseignants et de personnel scientifique.

Cet accord procède de contacts personnels entre l'ULG et la KUL. L'afflux d'étudiants liégeois à Maastricht dans le cadre du programme Erasmus a incité les doyens des facultés de Droit à mettre sur pied un dispositif destiné à faciliter les échanges Nord/Sud en Belgique. Entamées le 28 mai, les négociations ont débouché sur un accord en tripartite — Liège, Leuven et Anvers — débattu au Conseil de faculté le 8 juin et ratifié par le Conseil d'administration peu de temps après. Cet accord permet aux étudiants en droit de troisième licence et de troisième cycle de suivre un maximum de trois cours parmi le cursus proposé dans une des universités-partenaires et de bénéficier pour ces cours d'un régime d'équivalence. Pour des raisons administratives propres à Leuven, les étudiants de science politique

et d'administration publique ne peuvent bénéficier de ce système. À la KUL, en effet, les départements de science politique et d'administration publique ne sont pas rattachés à la faculté de Droit.

Les modalités de départ sont très souples puisqu'elles sont essentiellement formelles et prises en charge par les décanats des facultés. Le premier volet de cet accord est d'ores et déjà entré en application mais ne concerne que les étudiants. Cette année, trois étudiantes liégeoises ont ainsi choisi de suivre à Leuven un cours de droit des assurances tandis que quatre Anversoises assisteront à un cours dispensé à l'ULG. Le nombre peut paraître dérisoire mais, comme le fait remarquer le doyen Scholsem, « L'important pour la première année était que des étudiants se jettent à l'eau. L'effet boule de neige suivra. »

Le problème majeur rencontré par ces étudiants est sans conteste d'ordre financier. L'absence d'accords de coopération entre communautés interdit pour le moment tout financement. Quelle que soit la solution choisie par les étudiants (kots ou navettes), les frais seront entièrement à leur charge. Situation qui semble préoccuper les facultés-partenaires puisqu'il entre dans leurs intentions d'octroyer des bourses pour couvrir ces dépenses. Reste à savoir quels crédits seront débloqués et, surtout, quelle partie du budget va être affectée à ces dépenses supplémentaires.

Pierre Graff

## Promotions de la quinzaine

■ Le professeur **Pierre Colman** (faculté de Philosophie et Lettres) a accédé aux hautes fonctions de président de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; il est en outre directeur de la classe des Beaux-arts.

■ **Elisabeth Jonlet**, licenciée en administration des affaires, et **Alain Joustien**, licencié en science économique, ont reçu le prix (promotion 1994) de l'Association royale des licenciés, maîtres et docteurs en économie, gestion et sciences sociales de l'université de Liège (ALDLG).

■ **Jacques Lawarrée**, chargé de cours à la faculté d'Économie, Gestion et Sciences sociales, a reçu le prix des Alumni 1994, groupe des sciences économiques, financières et commerciales.

■ Ont été récemment nommés chargés de cours à l'ULG : **Archibald Michiels**, docteur en philosophie et lettres (faculté de Philosophie et Lettres) et **Pierre Petit**, docteur en sciences sociales (faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation).

■ **Bernard Rentier**, chargé de cours à la faculté des Sciences, a été nommé président du comité international et membre du comité exécutif de la *Varicella Zoster Virus Research Foundation*.

■ Le professeur **Marc Richelle** (faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation) a été élu correspondant de la section des Sciences morales et politiques (classe des Lettres) de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.

■ Le Conseil d'administration de l'ULG a nommé **Andreas Thele** chargé de cours *ad interim* au Célul. Le mandat, renouvelable, est de deux ans. A. Thele, docteur en philosophie, donnera les cours suivants : "Initiation à la civilisation japonaise", "Société japonaise", "Lecture de textes japonais".

■ **David Ummels**, licencié en administration des affaires de l'université de Liège, a reçu de la Générale de Banque un prix de 125 000 F pour son mémoire intitulé "Les futures sur indices boursiers sectoriels européens".



## 15 jours 15 secondes



### Banditisme

La toute jeune Association liégeoise des étudiants en criminologie (ALEC)

organise ce jeudi 9 février une conférence sur le thème "Les tueries du Brabant wallon, terrorisme ou grand banditisme ?". À la barre, le professeur G. Kellens (président de l'École de criminologie liégeoise), M. Willems (conseiller près la Cour d'appel de Liège), M. Martin, (criminologue à "Aide et reclassement") ou encore Maître Graindorge. "Au nom de la loi", qui sponsorise la manifestation, a prêté à l'ALEC les documents réalisés après les événements, en 1986. La présence dans le public de nombreuses personnalités ayant répondu favorablement à l'invitation de l'Association devrait garantir des débats passionnants (le 9 février à 20 h, salle des fêtes du collège Saint Barthélemy, rue Hors-Château).

### Télévie

Du nouveau dans l'Opération Télévie. L'édition 1995 fait un pas de plus afin de sensibiliser le grand public à la nécessité de se mobiliser contre le cancer. Une exposition didactique, présentant les travaux réalisés par nos chercheurs, se tiendra du 16 au 27 février prochain dans le grand hall du CHU. Les jours ouvrables, des chercheurs commenteront les panneaux présentés.

### Déménagement

Les Amis de l'université de Liège quittent la place du 20-Août pour le Val Benoît : à partir du 20 février, ils s'installeront à l'institut de Chimie-Métallurgie, au deuxième étage, rue A. Stévant 2, bâtiment C1. À noter : leurs numéros de téléphone et de fax restent inchangés.

### Fête

La grande fête du personnel de l'ULg aura lieu le 17 février dès 19h30, au Casino de Chaudfontaine. Une nouveauté cette année : un jeu de questions-réponses sur le thème "l'Université et la culture générale", jeu auquel vous pourrez participer en renvoyant le bulletin de participation joint à votre invitation (pour autant que vous fassiez partie des neuf personnes qui seront tirées au sort). Comme chaque année, la fête du personnel sera précédée de la cérémonie de remise officielle des décorations à 127 membres du personnel et de la mise à l'honneur de 55 pensionnés (dès 15h30, aux grands amphithéâtres du Sart Tilman).

### Soirée

Le personnel scientifique de la faculté de Médecine vétérinaire organise une soirée à la nouvelle cafétéria de Vété, le 17 février à partir de 22h30. Invitation cordiale à tous les membres de l'ULg. PAF : 150 F.

# L'étrange Noël de M. Troisfontaine

Après un quart de siècle de bons et loyaux services au restaurant universitaire, Noël Troisfontaine a remis le geste affable et le smoking pour jouir d'un repos largement mérité. Portrait d'un homme comblé.

« Merci ! » Entrée en matière bien surprenante, vous l'avouerez, pour une personne qui a passé une bonne partie de sa vie au service des autres. Un peu ouvrier d'entretien, un peu chauffeur, un peu magasinier et un peu garçon de salle; tel était M. Noël au quotidien. L'homme est affable, souriant. Perchée sur les hauteurs de Ninane, sa maison est chaleureuse, un tantinet rustique... À son image. « Ici, la porte est toujours ouverte », tient-il à préciser. On l'aurait deviné. Encore essoufflé par l'ascension, j'entame la discussion. Il coupe court et se lance dans un flot de remerciements : du recteur au personnel en passant par l'administrateur et "sa dame", il y en a pour tout le monde... La vague me submerge.

Pensez, vingt-cinq ans quotidiennement baignés dans la communauté universitaire, que ce soit au restaurant ou au château de Colonster, voilà qui laisse des traces. « Il y a un mois encore, je rencontrais six à sept cents personnes par jour, aujourd'hui à peine cinq ou six. C'est ce contact qui me marque le plus. » Et des rencontres, il y en eut : « Tous des gens intéressants que je n'aurais jamais connus en étant simple ouvrier », confie celui que ses collègues avaient surnommé "le petit robot". Arrivé



Noël Troisfontaine, "l'homme qui savait que le vice-recteur n'aimait pas le vin blanc", est arrivé après vingt-cinq ans de bons et loyaux services au restaurant universitaire à l'épilogue d'une carrière requérant sens de l'organisation, mémoire et discrétion.

à l'épilogue d'une carrière requérant sens de l'organisation et mémoire, mais aussi (et surtout) capacité de discrétion, Noël Troisfontaine ne conçoit ni regret ni rancœur; il ne laisse derrière lui que des amis. Tout au plus émet-il une dernière requête, un souhait plutôt : « qu'ils aient souvent besoin de moi ». Nostalgie, nostalgie...

Dévoué, "l'homme qui savait que le vice-recteur n'aimait pas le vin blanc" a aussi des projets, notamment celui de mettre sur pied une association

des anciens du personnel, « afin de ne pas complètement couper les ponts une fois venue l'heure de la retraite ». Et puis il y a aussi les petits-enfants, le vélo, un peu de menuiserie, un peu d'électricité, un peu de maçonnerie... Mais bon : « Je me trouve toujours sur la route mais c'est un laid virage à prendre. » Ultimes remerciements. M. Troisfontaine est une personne attachante qui possède une qualité précieuse entre toutes : il est reconnaissant.

Gilles Toussaint

## Quand le Sart Tilman tournera rond...

Plusieurs carrefours du domaine, lieux de tous les dangers, vont être aménagés en ronds-points. La sécurité routière est enfin à l'ordre du jour...

Au retour du beau temps, le campus sera envahi, non seulement par la flore qui lui est caractéristique, mais également par les grues "régionales". La Région wallonne, à qui appartiennent désormais les voiries principales du domaine universitaire, entreprendra en effet, dès le mois de mars prochain, l'aménagement d'un rond-point derrière le parking 11. Le projet, rendu fin de l'année 1993, a été réalisé par le Centre de recherches en architecture et urbanisme de l'université de Liège (CRAU). Deux objectifs sont visés : améliorer la sécurité et la lisibilité du site et créer une porte à l'entrée du domaine. Il s'agira de faire converger les six voiries existantes vers un rond-point central, parmi lesquelles les boulevards de Colonster et du Rectorat. Par ce système qui a fait ses preuves en France, on espère ainsi réduire le nombre des accidents qui se produisent à ces trois carrefours dangereux. Une somme de 27 millions a été débloquée au budget 1994 du Ministère des Travaux publics. Les travaux, d'une durée prévue de 80 jours ouvrables, seront réalisés par la Société Maon de Warsage. Afin de limiter les déviations de trafic, les travaux s'effectueront par phases.

Dans la même optique, trois autres ronds-points ont été mis en projet par le CRAU à la demande du Cabinet du ministre Gräf. Le plus important sera certainement celui qui permettra de ralentir la circulation sur la route du Condroz. Il s'agira ici non seulement d'améliorer la sécurité mais

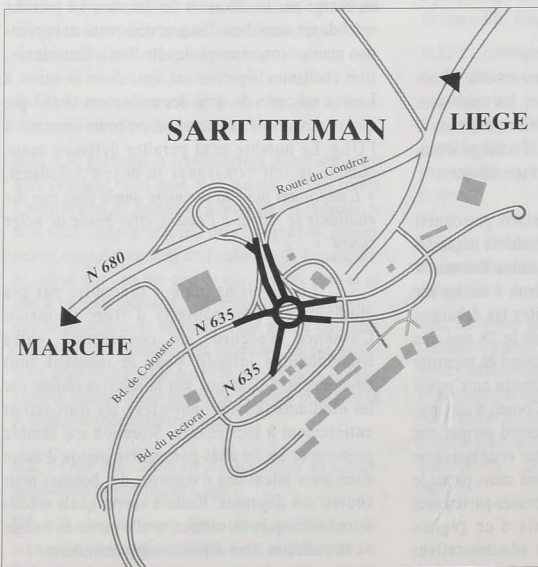
également de remplacer une circulation de transit par une circulation locale. À hauteur de l'église, un important "giratoire" sera réalisé. On prévoit un budget de 25 millions mais il faudra attendre le printemps 1996 pour voir le commencement des travaux, qui s'étaleront sur 100 jours ouvrables. Cette lenteur dans la mise en œuvre tient à divers problèmes d'expropriation. Certains d'entre eux ont déjà été résolus, comme celui de la boulangerie du coin, puisqu'on a légèrement déplacé le rond-point vers le campus. Reste cependant le problème de la rue de la Belle Jardinière, pour laquelle des échanges

doivent encore être effectués avec la Ville de Liège, propriétaire d'une partie des terrains.

L'année 1996 verra également l'aménagement d'un deuxième giratoire. Grâce à un budget de 40 millions, il s'agira cette fois d'aménager le carrefour du CHU. Les boulevards de Colonster et du Rectorat se prolongeront de part et d'autre du rond-point. Resteront alors trois voies : l'une en direction des Centres sportifs, les deux autres donnant accès au CHU. L'entrée du centre hospitalier sera ainsi éclaircie, puisque deux voiries seront prélevées : l'une menant aux parkings, l'autre aux urgences.

Enfin, quoi de plus symbolique pour couronner cette entreprise de sécurité routière que d'aménager le carrefour dit "de la mort de l'automobile", où trône majestueusement l'œuvre de Fernand Flausch ? Un giratoire à cinq branches sera aménagé, combinant les boulevards de Colonster et du Rectorat avec la voie d'accès à la nationale 63 en direction de Marche. Ce dernier projet, remis au Cabinet du ministre des Travaux publics en décembre 1994, n'a pas encore été repris au budget 1995. Après ces longs mois d'hiver, l'aménagement tant attendu des voiries du campus va-t-il démarrer sur les chapeaux de roues ?

Vinciane Jockey





# Pénurie de corps à l'institut d'Anatomie

**L'institut d'Anatomie de l'ULg n'a pas assez de corps pour ses recherches et ses enseignements. L'Université affronte une fois de plus ce problème, mais en explorant des voies nouvelles.**

Chaque année, la faculté de Médecine a besoin d'au moins une cinquantaine de corps : une vingtaine pour les étudiants et une trentaine pour les cours spécialisés (orthopédie, neuro-chirurgie, radiologie, chirurgie plastique, etc.). Le fichier actuel, comportant plus de dix mille donateurs, ne suffit pas à satisfaire cette demande. On cherche donc des solutions. L'Université, la Ville de Liège et l'Intercommunale du centre funéraire de Liège ont récemment convenu de réduire les frais de transport et d'inhumation de ceux et celles qui font don de leur corps à la science. Une campagne d'information, préparée par l'ULg, aura lieu prochainement. Elle soulignera toute l'importance du don des corps pour les étudiants et pour la recherche médicale.

## Lever les inquiétudes...

Faire don de son corps est un ultime acte d'altruisme qui peut entraîner quelques réticences psychologiques bien compréhensibles. Que va devenir ce corps légué à la science ? « *Étude, recherche, dissection ne signifient pas le non respect du corps légué, rassure Jean Fissette, professeur à l'institut d'Anatomie de l'ULg. Les corps sont préparés selon leur destination. Certains reçoivent un traitement pour une longue conservation et permettent aux étudiants la meilleure étude de l'anatomie humaine qui soit. D'autres sont placés en surgélation et ne seront utilisés qu'une seule fois pour des recherches spécialisées comme l'expérimentation de nouvelles techniques chirurgicales. Ce type d'utilisation requiert un état du corps proche de la vie, soit une conservation de dix jours.* » Une fois le travail scientifique achevé, l'institut d'Anatomie fait inhumer anonymement le corps au cimetière de Robermont. Si la famille le désire, elle peut ramener



« Les corps légués à l'Université permettent aux étudiants la meilleure étude de l'anatomie qui soit », souligne Jean Fissette, professeur à l'institut d'Anatomie de l'ULg.

le corps dans sa commune d'origine et y procéder elle-même à l'inhumation.

## Lever les obstacles financiers...

Celui qui désire léguer son corps à l'Université n'a quasiment aucune formalité à accomplir, si ce n'est consigner sa volonté par écrit en remplissant une double carte de donateur. L'une reste en sa possession, l'autre est à adresser au service des legs de corps à l'institut d'Anatomie de l'ULg (rue de Pitteurs 20, 4020 Liège). Cette décision peut être révoquée à tout moment.

Mais aider la science, même après sa mort, n'implique aucun avantage financier. Avant l'accord intervenu entre l'ULg, la Ville de Liège et l'Intercommunale funéraire, il s'agissait même plus coûteux de léguer son corps que d'être enterré normalement. Le transport du corps jusqu'à l'institut d'Anatomie était tout simplement facturé à la famille, soit 6000 F.

Situation plus démotivante encore pour les donateurs non domiciliés sur le territoire de la commune de Liège : une redevance d'inhumation de 7000 F, tous les transports à charge et... 4000 F à payer à l'Intercommunale qui bénéficie du monopole de transport funéraire à Liège.

Pour résoudre ce problème, et contribuer par conséquent à favoriser les donations, chacune de ces instances va y aller de sa poche. Moyennant une intervention de quelque 300 000 F par an, l'Université prendra en charge les frais de transport des donateurs domiciliés à Liège. L'Intercommunale renoncera aux 4000 F qu'elle réclamait aux donateurs extérieurs transportés par un service privé. La Ville de Liège renoncera, quant à elle, à sa taxe d'inhumation de 7000 F imposée à ces mêmes donateurs extérieurs, et qui lui rapportait 175 000 F par an. Cet accord doit encore être entériné par le Conseil communal liégeois.

Benoît Demollin



## Frais de transport

La Wallonie, dans son édition du 16 janvier dernier, apporte une bonne nouvelle aux agents statutaires de l'ULg, du moins à ceux qui empruntent un transport en commun pour se rendre sur leur lieu de travail : en vertu d'un arrêté du Gouvernement de la Communauté française à paraître bientôt au *Moniteur*, ils sont assurés d'être remboursés de leurs frais de transport professionnels. Un droit bafoué pendant trois ans titre notre confrère. L'Université aurait, en effet, refusé d'appliquer un arrêté royal de 1991 qui visait à promouvoir l'usage des transports publics par différentes catégories de fonctionnaires. D'après le quotidien, un agent de l'ULg aurait chiffré son manque à gagner personnel en trois ans à un peu moins de 50 000 F, une somme que l'*Alma mater* devra prélever sur ses propres deniers. On serait curieux de connaître le montant total de l'ardoise pour l'ULg. En attendant, H. Van de Weert, président de la CGSP-Pato, roule des mécaniques (Je n'ose pas croire que certains ont pu tabler sur le fait que le personnel finirait par se décourager) mais ne peut toutefois pas se départir de la légendaire méfiance syndicale : *L'oiseau, ce n'est pas sur la branche que je le veux mais dans la casserole.*



## La quadrature des Cercles

■ **ELSA** : L'European Law Students' Association organise un grand concours de plaidoirie le 17 février à l'auditoire Méan. Pour les heures, gardez un œil sur les valves — pour tout renseignement, s'adresser à Benoît Willems au 041/66.31.64.

■ **CELEC** : Traditionnelle soirée du Cercle des étudiants en communication ce 15 février à La Chapelle, à partir de 22 heures.

■ **ARESCE** : Le Cercle des étudiants en administration des affaires joint l'utile à l'humain durant tout le mois de février où des syllabus seront vendus au profit des Restos du Cœur. Le Cercle annonce également son souper facultaire, le 23 à 20h30, à la Générale de Banque. Un souper qui sera suivi d'un spectacle écrit et interprété par les étudiants eux-mêmes sur leur propre vie à l'école.

■ **AEES** : Mois placé sous le double signe du jeu et du sport pour les étudiants ingénieurs civils qui organisent entre le 6 et le 17 février un tournoi de ping-pong et le 21 un tournoi de whist.

## Élections des étudiants

Le 29 mars prochain, les étudiants sont appelés à élire leurs quatre nouveaux représentants qui siègeront au sein du Conseil d'administration de l'ULg. Ces élections se déroulent habituellement tous les deux ans au mois de mai (les dernières n'ont pas eu lieu puisque le nombre de candidats était égal au nombre de mandats à pourvoir). À la demande de la Fédé, et moyennant l'accord du ministre Lebrun, les élections sont cette année avancées au mois de mars afin de permettre une plus grande participation des étudiants. En effet, celle-ci plafonne aux alentours de 60 %. Peu le savent sans doute mais le vote, outre le fait qu'il est secret, est obligatoire. Les listes des électeurs seront publiées le mardi 14 février. La période du dépôt des candidatures, appuyées par au moins dix électeurs, est fixée du lundi 6 mars au vendredi 10 mars à 17 heures. Il peut s'effectuer auprès de chaque secrétariat de faculté.

La Fédé profitera de ces élections pour renouveler les membres de son Assemblée générale. Les postes à pourvoir sont au nombre de septante-cinq. Les candidatures doivent être déposées au local de la Fédé.

## Concours : les résultats

Grâce au concours proposé dans le dernier numéro du *Quinzième Jour*, dix d'entre vous ont gagné une place pour *Maverick*, le film de Richard Donner projeté le dimanche 5 février dernier dans le cadre des "Petits Déjeuners du Cinéma" : Domenico Iacono (Médecine), Geoffrais D'Inverne (Médecine), Patrick Iacono (Droit), Charles De Froidmont (Chimie), Piotr Burzykowski (Droit), Caroline Collette (Chimie), Bénédicte Kurth (Droit), Xavier Callebaut (Communication), Vanessa Boussart (Communication) et Laurent Ancion (Communication). Toutes nos félicitations !

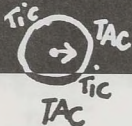


Photo E. Vautier

## Conflit au CHU

Autre théâtre de tension sociale, le bloc opératoire du CHU. En cause, les horaires de travail que les infirmières jugent trop souvent dépassés depuis une refonte de la plage de fonctionnement du bloc. Le personnel infirmier affilié à la CCSP (chrétien) et à la SLFP (libre) avait déposé un préavis de grève pour le 1<sup>er</sup> février. Finalement le conflit a été désamorcé à la suite d'un accord intervenu entre la direction et les deux syndicats. Les infirmières recevront une indemnisation forfaitaire pour leurs heures supplémentaires, le fonctionnement du bloc sera complètement réorganisé dans les six mois et le CHU engagera du personnel supplémentaire pour pallier le manque d'effectifs (*La Meuse et Le Soir*, 18/1). La CGSP (socialiste), quant à elle, estimait prématurée ce préavis de grève (*La Wallonie*, 18/1).

**15 jours  
15 secondes**



## Débat

Le Centre d'études belgo-néerlandais de l'ULg organise ce jeudi 23 février à 20h un **débat (en néerlandais et en français) sur "les différences et les similitudes culturelles entre Flamands et Wallons"**. Ce débat sera mené par M. Deleu (rédacteur en chef du magazine culturel flamand *Ons Erfdeel*) et se déroulera en la salle 5.13 de la place Cockerill, à Liège.

Renseignements : 041/66.53.77.

## Technologie

Dans le cadre de la Semaine de la technologie organisée à l'initiative du ministre Albert Liénard, l'université de Liège et l'Interface entreprises-université organisent une manifestation grand public sur le thème de l'électricité : l'occasion de mettre en évidence le potentiel liégeois en matière de recherche appliquée dans ce domaine. Au programme des 24, 25 et 26 mars prochains : des animations en site propre (visites de l'institut Montefiore, activités sous chapiteaux, projection de films...) et des visites extérieures, notamment à la centrale TGV du Val-Saint-Lambert et dans plusieurs centrales hydrauliques.

Informations : Marianne Lebrun, Interface entreprises-université, tél. : 041/61.82.71

## Allemagne

Pour la troisième fois consécutive, le promoteur du lauréat allemand du prix biennal Alexander von Humboldt est un laboratoire liégeois, celui du professeur Jacques Crommen. Ce prix, créé en 1987 pour promouvoir la coopération scientifique entre l'Allemagne et notre pays, récompense tous les deux ans deux chercheurs de renom international (un allemand et un belge). Les lauréats se voient ainsi offrir la possibilité d'effectuer un séjour de recherche dans le laboratoire promoteur. Après Albert Dresse en 1991, Guy Goessens en 1993, c'est au tour de Jacques Crommen d'accueillir pour deux ans dans son Laboratoire d'analyse des médicaments le dernier lauréat allemand en date, Gerhard Schomburg, du Max-Planck-Institut.

## Jamaïque

L'Association belgo-britannique vous invite à une conférence qui aura lieu le mercredi 15 février à 14 h, place Cockerill. L'écrivain jamaïcain Alecia McKenzie lira des pages de son œuvre et parlera de la situation des femmes-écrivains aux Caraïbes.

# L'Université recycle les fonctionnaires

**Un laboratoire de l'ULg offre de nouvelles possibilités de formation et de recyclage aux agents de niveau 1 des villes et des communes de Wallonie.**

Tout commence en 1994, lorsque la Région wallonne charge l'ULB et l'ULg d'organiser, dans le cadre du Programme d'amélioration de la gestion communale (PROAGEC), un cycle de séminaires pour le personnel des administrations locales. À Liège, c'est au Laboratoire européen d'administration régionale et locale de l'ULg (le LEDAREL, dirigé par Jean Beaufays) qu'il revint de prendre en charge la gestion de ce programme, la participation bruxelloise étant assurée par l'INEMAP. Au terme de cette expérience pilote, la satisfaction unanime des participants montrait clairement que la demande et le besoin en formation dans les administrations étaient bien réels.

C'est la raison pour laquelle il importait de concevoir un projet à vocation beaucoup plus large. Le LEDAREL et l'INEMAP ont donc élaboré respectivement un programme qu'ils ont soumis à Bernard Anselme, ministre des Affaires intérieures, de la Fonction publique et du Budget. Les objectifs y sont clairement affirmés : renforcer le niveau de la

formation générale des agents communaux les plus qualifiés et leur offrir des possibilités ponctuelles de perfectionnement dans leur secteur spécifique. Les deux projets ont été acceptés par le ministre qui a débouqué les budgets nécessaires.

Le rôle de notre université dans ce programme est important : assurer la coordination scientifique, pédagogique et administrative de cette formation, dans la mesure où la participation active d'autres universités a été sollicitée — faculté de Droit de l'UCL, institut d'Informatique des Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur, faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'université de Mons-Hainaut, HEC de Liège — ainsi que l'intervention d'hommes de terrain, choisis pour leurs compétences particulières.

Six modules de cours sont proposés : "Actualité du Droit public", piloté par le professeur Jean Beaufays (Service de Politologie générale et régionale et président du LEDAREL); "Gestion des missions" communales, sous la direction du professeur Michel Herbiet (Service de Droit public et administratif et directeur du LEDAREL); "Management communal", dirigé par le professeur Olgierd Kuty (Service de Sociologie de la santé et des problèmes sociaux et vice-président du LEDAREL); "Statistique et Informatique"; "Ressources financières

et Comptabilité communale" et enfin "Aménagement du territoire et environnement", ces trois derniers modules étant pris en charge par différents professeurs venus des universités partenaires.

Ce programme comporte 300 heures de cours et se déroulera de février à décembre, à raison d'un jour par semaine (le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h), dans les locaux des facultés de Droit et d'Économie, de Gestion et de Sciences sociales. La méthode d'enseignement se veut relativement novatrice puisqu'elle repose sur le dialogue, l'expérience vécue et l'analyse de cas concrets. D'une durée d'un an, ce cycle de formation débouche, après rédaction d'un mémoire, sur un certificat en Administration communale.

À côté de cette formation soutenue de type long, la Région wallonne a également confié à l'ULg la gestion de trois séminaires eux aussi destinés aux fonctionnaires communaux : "Gestion communale dans ses rapports avec la réforme de l'État et avec les Fonds européens"; "Gestion des intérêts communaux"; "Innovation et Gestion des projets dans la fonction publique". Ces séminaires se tiennent le jeudi et le vendredi, consécutivement, mais ne sont pas résidentiels.

Alain Vaessen

## Et si l'image était trop belle ?

**Les médias en ont fait leurs gros titres : la grotte Chauvet, récemment explorée en Ardèche, serait une authentique merveille, "la plus belle grotte ornée jamais découverte en Europe". Enthousiasme excessif ?**

Un bestiaire exceptionnel, où le rhinocéros côtoie l'ours, où les traces de mains rouges et noires signent des fresques mettant en scène hiboux et panthères, animaux jamais vus auparavant dans l'art préhistorique... Tout donnerait à croire que nous avons affaire à une grotte belle à couper le souffle, à une richesse iconographique inouïe. Vient-on de révéler un deuxième Lascaux ? Marcel Otte, professeur de Préhistoire à la faculté de Philosophie et Lettres, n'en est pas convaincu.

**Le Quinzième Jour : Que pensez-vous de tout le battage médiatique fait autour de cette grotte ?**

**Marcel Otte :** La campagne médiatique est un peu excessive et principalement à vocation interne au milieu archéologique français qui veut se faire reconnaître, occuper une position à l'intérieur de l'Administration et donc y augmenter ses moyens. C'est une stratégie légitime et classique dans les milieux scientifiques. Par contre, je ne partage pas cet enthousiasme quant à la cohérence de cet art. Il comporte trop de maladresses et trop de styles différents. Nous sommes loin de la maîtrise, du rendu, de l'harmonie, des compositions et coloris que l'on observe à Lascaux. Je pense qu'il y a une différence de qualité dans la réalisation, à mon avis indiscutable. Cependant, la grotte Chauvet est, semble-t-il, un site remarquable et j'attends impatientement de pouvoir m'y rendre.

**Q.J. :** Quelles ont été vos premières réactions à l'annonce de la découverte ?

**M.O. :** La méfiance... Car les faux ne sont pas rares en matière d'art préhistorique. Mais l'incohérence stylistique dans le rendu de certains animaux et dans

l'organisation générale peut être mise sur le compte de l'ignorance que nous avons de cette école régionale fort mal connue.

**Q.J. :** Quels apports à la connaissance de l'art préhistorique verriez-vous cependant dans ces "fresques" ?

**M.O. :** Tout d'abord, il s'agit d'une iconographie nouvelle. En art paléolithique, les animaux ne sont pas choisis au hasard mais, dans le cas présent, c'est une série d'images originales, de choix d'espèces nouvelles, apparemment disposées de manière différente : la présence d'une hyène, la variété des ours, les félidés. Cela fait réfléchir parce qu'on croyait connaître la mythologie paléolithique d'ordre collectif. Tout cela perturbe les images mythiques connues où dominaient surtout l'aurochs et le cheval. Il y a une sorte de grammaire, donc un vocabulaire et une syntaxe qui sont nouveaux et vraiment troublants. Pour les milieux scientifiques, la grande nouveauté réside dans les méthodes que l'on va pouvoir déployer pour dater ces peintures. À mon avis, celles de Vallon Pont d'Arc datent de 17 000 à 18 000 ans. Actuellement, nous sommes capables de dater des éléments de la taille d'une tête d'épingle avec une très grande précision, alors que les modes de datation en usage jusque dans les années quatre-vingts demandaient des prélèvements de matière de l'ordre d'un demi-kilo.

**Q.J. :** Votre conclusion ? Faut-il mettre plusieurs bémols à notre enthousiasme ?

**M.O. :** Reconnaissons que, réalisée en Belgique, cette découverte m'enthousiasmerait bien davantage... De toute façon, Lascaux reste, à mes yeux, la référence. C'est la "Sixtine" insurmontée, peut-être insurmontable. On y observe l'aspect intime de l'association entre les peintures et la structure de la grotte. Les décors viennent s'intégrer harmonieusement comme si l'architecture de la grotte faisait corps avec la peinture et inversement.

Laurence Briquet

## Edgard Pisani à l'ULg

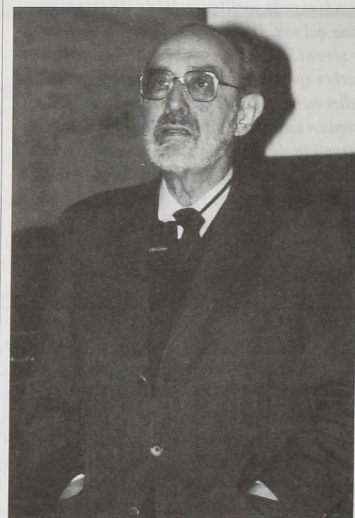


Photo J.-F. Jodan

Le 31 janvier dernier, Edgard Pisani était en nos murs à l'invitation du Cercle Condorcet de Liège pour une conférence sur le thème du Développement. Après Alain Touraine cet automne, c'est le deuxième conférencier français de renom accueilli par l'ULg dans le cadre d'un cycle de conférences consacrées à la culture dans le développement. Ne nous sommes-nous pas trompés depuis trente ou quarante ans, en pensant que ce qui était bon pour nous était également bon pour les autres ? s'est interrogé l'ancien ministre de Charles de Gaulle et de François Mitterrand. Laissons aux pays du Sud, ceux d'Afrique en particulier, le soin de choisir leur propre modèle de développement. Les PVD sont dignes d'inventer leur société de demain. Il y a quelque chose de religieux dans notre prosélytisme. Ne pouvons-nous pas accepter la diversité dans les modes de réalisation de l'Homme ?

Nous publierons dans notre prochaine édition l'interview que nous a accordée Edgard Pisani à l'occasion de sa visite à Liège.



# Quand l'histoire devient interactive...

**300 vitrines, 15 décors tridimensionnels, 90 minutes de projection audiovisuelle, 500 m<sup>2</sup> de photos géantes, 3000 objets inédits. Des chiffres exceptionnels pour la naissance d'un nouveau concept : l'interactivité au service de la culture et de la mémoire.**

Après Hergé et Simenon, c'est aujourd'hui à la seconde guerre mondiale que l'asbl Collections & Patrimoines présidée par René Schyns s'intéresse. Si l'événement prend tout son relief dans le contexte des célébrations du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Libération et de l'Armistice, ce n'est pourtant pas une exposition "comme les autres" qui se tient actuellement au Cinquantenaire.

Depuis *Tout Hergé*, première exposition conçue sur le principe de l'interactivité, l'idée a fait son chemin. Enthousiasmés par ce coup d'essai qui tenait beaucoup du coup de maître, les organisateurs ont récidivé avec Simenon : nouvelle réussite. Et, selon les premières estimations, l'exposition du Cinquantenaire semble promise au même succès. R. Schyns, concepteur d'un nouveau rapport à la culture ? L'intéressé a son avis sur la question : « Actuellement, 95 % des musées sont dépassés. C'est comme à la télévision, on est toujours en face des œuvres. Moi ce qui m'intéresse, c'est de vivre la réalité en entrant dans l'univers du sujet exposé. »

"J'avais vingt ans en 45" : les jeunes — d'ailleurs en attente d'un rapport direct, intense, avec les objets et les scènes qu'on leur propose — constituent le principal public visé par les organisateurs. Raison de plus pour concevoir une exposition sur le thème de la seconde guerre mondiale dans une

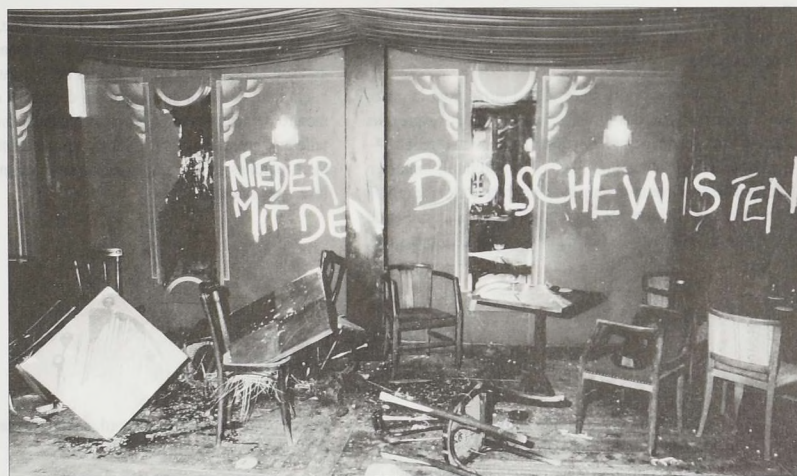
perspective pédagogique renouvelée. R. Schyns y insiste : « Il faut préparer l'avenir pour ne pas oublier le passé. »

Afin de concrétiser cette philosophie pour le moins originale, de nombreux moyens sont mis en œuvre à travers un parcours thématique et historique de plus de 2 km. Du décor tridimensionnel (les tranchées de l'Yser, le métro de Londres, le bunker de Hitler...) aux documents exceptionnels (les traités originaux, l'uniforme calciné du Führer, son testament politique, l'arme personnelle de Staline...) en passant par de nombreux ateliers audiovisuels, l'interactivité confère à cette exposition son grand pouvoir d'information et d'émotion. Partout, on peut non seulement regarder, mais entendre et toucher.

Selon l'organisateur de l'exposition la plus complète jamais consacrée à la seconde guerre mondiale, le principe est applicable à tous types de sujets et de supports. Homme de culture, mais aussi de sport, M. Schyns nourrit de nombreux projets. Magritte et Delvaux s'annoncent à l'horizon 97-98, ainsi qu'une exposition récapitulative à l'occasion du centenaire du football. Mais le plus ambitieux projet interactif de cet... hyperactif est programmé pour 1999 : "2000 ans d'histoire de l'Europe". Demandez le programme !

Valérie Iovino

Au Musée royal de l'Armée et de l'Histoire militaire, Parc du Cinquantenaire à Bruxelles; jusqu'au 14 mai 1995 de 10 à 19h. Fermé le lundi. Tél : 02/734.27.27.



Un cabaret dévasté par les Chemises Brunes, sous prétexte qu'une artiste juive s'y produisait : une reconstitution saisissante ! Plus loin, la loge : vide...

## ... Sous la vigilance de l'historien

**Figure bien connue de notre université où il enseigne l'histoire des pays anglo-saxons, président du Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale, Francis Balace a revêtu, le temps d'une exposition, la casquette de "garde-fou" scientifique.**

Dans le cadre de l'exposition "J'avais vingt ans en 45" dont il est le vice-président, Fr. Balace fait partie, avec d'autres scientifiques de grande renommée — comme les professeurs Devos et Schultes — d'un comité d'éthique dont le rôle, dit-il, « consiste à veiller à ce que l'exposition présente les faits avec une garantie de véridité ». Fr. Balace remplit ainsi, selon ses termes, la fonction d'« une espèce de garde-fou pour garantir l'honorabilité des buts de l'exposition et éviter qu'on ne sacrifie au sens du spectaculaire ».

Comme citoyen et comme enseignant, il se réjouit que de telles manifestations aient lieu. « Emporté dans un parcours qui lui est imposé, le visiteur est pris par la main. L'effort pédagogique est très intéressant pour sensibiliser le jeune public. Les gens plus âgés préféreraient peut-être baguenauder à leur aise. Mais l'exposition a été conçue pour des jeunes. C'est un choix. » Du point de vue de l'historien spécialisé, il considère que les concepteurs ont fait de très gros efforts pour coller d'aussi près que possible à la réalité vécue. Toutefois, vu l'ampleur du sujet, il a parfois été difficile d'opérer une sélection et de présenter des objets qui soient à la fois montrables et intéressants d'un point de vue scientifique. Cela

d'autant plus que la Belgique n'est pas, loin de là, le seul pays à célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre, et que la concurrence est dès lors rude dans l'obtention des objets et des documents !

Parmi les difficultés rencontrées pour concilier rigueur scientifique et impératifs commerciaux, Fr. Balace souligne entre autres la volonté de certains sponsors de "démilitariser" l'événement et certaines conditions posées par les équipes d'architectes et de concepteurs, qui n'ont pas toujours la même vision des choses que les historiens. Quelques problèmes très pratiques comme les possibilités d'aménagement de la Halle Bordiau et la sécurité des personnes mais aussi des objets ont également dû être affrontés. « Il faut garder l'église au milieu du village, explique Fr. Balace, l'exposition se doit d'être attrayante mais elle doit aussi être un parcours à l'issue duquel on aura appris quelque chose. Ça ne doit pas devenir un Walibi de la seconde guerre mondiale. »

Dans un proche avenir, vers le mois de mai, la petite communauté spécialisée dans la seconde guerre mondiale sera emportée dans le tourbillon d'une autre commémoration, celle de la fin de la guerre. Fr. Balace observe d'ailleurs que les célébrations liées à la seconde guerre s'effectuent dans une certaine débauche médiatique, que n'ont jamais connue au même degré les célébrations de la première. À cela, deux raisons selon lui. D'abord, la résonance toute particulière que les problèmes soulevés par la seconde guerre connaissent dans le contexte politique actuel. Ensuite, l'allongement de l'espérance de vie : les personnes qui ont vécu physiquement la guerre constituent encore une tranche importante de la société. « Comme quoi, l'accent que la société met sur un problème n'est souvent que le résultat de la pression sentimentale d'une de ses composantes. » Une conclusion qui invite pour le moins à la réflexion...

VI.

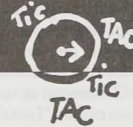
## Les lettres françaises de Belgique à l'honneur

Le cercle des étudiants en philologie romane a pris une initiative heureuse et originale : valoriser notre littérature en invitant trois écrivains belges francophones à s'exprimer, dans nos murs, autour d'un thème modulable : "La littérature et... dans les années 90". À chaque écrivain de remplir les points de suspension par un terme de son choix... Jean-Pierre Verheggen a ouvert le feu le 1<sup>er</sup> février avec une conférence sur "la littérature et son évolution dans les années 90". Ce fut un succès : près de deux cents personnes se pressaient salle Gothot

pour entendre l'auteur de *Ridiculum vitae*. Le 15 mars, ce sera au tour de Jean Louvet qui évoquera "la littérature et l'enseignement aujourd'hui", suivi par Amélie Nothomb qui abordera, le 5 avril, "la littérature et les gens de lettres". Complétées par un débat et une séance de dédicaces, ces conférences se tiennent à la salle Gothot et débutent à 19h30. Les étudiants romanistes ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. Leur projet devrait se prolonger durant l'année académique prochaine.

P.N.

# 15 jours 15 secondes



## Théâtre

La douzième Rencontre internationale de théâtre universitaire se déroulera à Liège du 22 au 26 février prochain, à l'initiative des TULg. Depuis 1983, le public de la Cité ardente a vu défiler, à l'occasion des onze premières éditions des "Ritu", pas moins de 4 continents, 23 pays, 50 villes et 60 troupes. Et si les Théâtres universitaires liégeois ont, cette année, dégraisé le programme, restriction budgétaire oblige, les nouveautés plus ou moins exotiques ne devraient toutefois pas y manquer, qu'il s'agisse d'une adaptation en "parler liégeois" d'une pièce québécoise, d'un spectacle d'une troupe de Patagonie ou d'un échange avec le Théâtre universitaire de Mons. Pour de plus amples informations, reportez-vous au prochain numéro du *Quinzième Jour*.

## Voyages

L'asbl Art&fact — qui regroupe des historiens de l'art, des archéologues, des musicologues et des orientalistes de l'université de Liège — organise régulièrement des voyages et des visites d'expositions en Belgique ou à l'étranger. Ouvertes à toute personne s'intéressant à l'histoire de l'art et à l'archéologie, les activités d'Art&fact veulent privilégier une approche accessible à tous. **Barcelone, Luxembourg, La Haye et Gouda** sont quelques-unes des destinations retenues pour ces prochaines semaines. Un voyage en Syrie est également au menu (au mois de mai).

Contact : Art&fact, Résidence André Dumont, place du 20-Août 32 (2<sup>e</sup> étage), 4000 Liège; tél. : 041/66.56.04.

## Squash

Sous l'égide de la Fédération sportive universitaire belge, le RCAE organisera le 15 février prochain, au Sart-Tilman, le **championnat national universitaire de squash**.

Renseignements et inscriptions au RCAE : 041/66.39.34.

## Ski

Le RCAE informe qu'un **stage de ski de fond** aura lieu pendant les **vacances de carnaval** (du 25/02 au 4/3). Il se déroulera à Lajoux (Jura). Prix : 13 000 F tout compris.

Renseignements : J. L. Denotte 041/67.64.25.

## Volley-ball

Toutes nos félicitations à l'équipe messieurs de **volley-ball** de l'ULg : elle a décroché une **brillante deuxième place** lors du **championnat universitaire francophone** qui s'est déroulé le 14 décembre dernier à l'UCL. Cet accessit donne le droit à nos représentants de disputer les demi-finales nationales le 22 mars prochain. Le sacre n'est plus très loin !

# (dé)gradés

## ■ Grande distinction

À l'université catholique de Louvain, jamais à court d'imagination en matière de relations publiques. À peine Jacques Santer était-il installé dans son nouveau fauteuil de président de la commission européenne, que l'UCL consacrait un numéro complet de son mensuel "Louvain" au Grand-Duché de Luxembourg. La préface de l'édition a été confiée à Jacques Santer lui-même qui s'est plu à souligner "les liens très étroits" qui ont toujours existé entre son pays et l'UCL. Bingo !

## ■ Distinction

À l'association *Objectif Recherche* qui poursuit inlassablement sa croisade contre la dévalorisation de la recherche scientifique dans notre pays. La campagne de presse récemment orchestrée par l'association a eu un certain retentissement dans les médias. Elle trouvera un prolongement utile ce jeudi 9 février à l'université de Liège, lors d'une séance d'information publique sur le financement de la recherche en Belgique (auditoire 103, bâtiment des amphes - Sart Tilman, 12h30).

## ■ Recalés

Les organisateurs de l'exposition d'art contemporain "Confrontations", qui se tient actuellement au Musée d'art moderne de la Boverie sous les auspices de l'échevinat de la Culture. Négligents et précipités lors du vernissage de l'exposition, le 30 janvier dernier, les responsables du protocole ont tout simplement privé le représentant de la Fondation Léon Fredericq de son temps de parole, pourtant programmé. Le public présent ne fut donc pas averti que trois des œuvres exposées étaient proposées aux enchères au profit de la recherche médicale liégeoise. Ces enchères resteront heureusement ouvertes jusqu'au 19 mars prochain. Pour tout renseignement, contactez Yolande Piette au 041/54.12.25.

La Faculté de Philosophie et Lettres tient à proclamer sa profonde indignation devant l'acte inqualifiable de l'individu qui s'est autorisé à inscrire le salut nazi au tableau du local 1/2 de la résidence André Dumont de manière que cette inscription apparaisse inmanquablement lors du cours d'"Introduction à l'histoire du judaïsme". Au moment où le monde entier se souvient avec horreur de la découverte du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, elle n'ose croire qu'il puisse s'agir là du fait d'un de ses étudiants mais tient à faire savoir que si tel était le cas et si l'auteur de ce geste odieux était découvert, elle n'hésiterait pas à réclamer à son encontre les sanctions académiques les plus graves et à demander que l'Institution engage contre lui les poursuites pénales appropriées.

Le Doyen R. Leroy

# Libertés ~~DE~~ académiques

## La démocratie n'est pas un luxe



L'université de Liège a-t-elle besoin d'une presse interne libre et critique ? À l'heure où la ligne rédactionnelle du *Quinzième Jour* semble susciter quelques remous dans la maison, la question mérite d'être posée.

En janvier 1994, avec l'aval des autorités académiques, nous jetions les bases d'une nouvelle expérience de presse institutionnelle répondant à un objectif : inventer un journal dont la mission n'est plus de flatter un monde universitaire content de son sort, baignant dans le consensus et peuplé de héros ne réalisant que de grandes choses au plus grand profit de tous... Bref, cesser de raconter aux gens, qui ne sont d'ailleurs pas dupes, un monde merveilleux qui n'a jamais existé et qui n'existera jamais.

Qu'a-t-on mis à la place ? Un journal dont la philosophie pourrait être ainsi résumée : notre liberté d'expression s'arrête là où commencent les intérêts, les vrais à notre sens, — qualifions-les de "supérieurs" — de l'institution. Il tombe en effet sous le sens que notre mission d'information, parce qu'elle est financée par l'Université, ne peut aller jusqu'à lui causer du tort. Mais à l'intérieur de ce champ d'action, déjà très vaste,

nous prétendons informer à charge comme à décharge, dans un esprit critique mais constructif, sans malveillance et sans semer la zizanie.

Depuis un an, de quinzaine en quinzaine, nous constatons très concrètement la faisabilité de ce projet. La plupart des réactions que nous enregistrons, dans la maison comme à l'extérieur, sont du reste positives et encourageantes. Il arrive pourtant que notre action soit contestée, comme le montrent les protestations récemment enregistrées par le Conseil d'administration à propos d'informations publiées dans nos colonnes.

Deux remarques à ce sujet. La première, c'est que tout le monde a le droit à l'erreur et nous ne pensons vraiment pas en avoir abusé depuis un an. Jamais en tout cas nous n'avons voulu faire de tort à quiconque. La deuxième, c'est que nous mesurons mieux aujourd'hui la susceptibilité d'une organisation telle que notre Université. Nous y serons attentifs à l'avenir. Sans toutefois oublier que la démocratie, qui n'est jamais un luxe, a ses exigences.

François Louis  
Rédacteur en chef

## Le grand Edgard



Le 31 janvier dernier, à l'invitation du cercle Condorcet de Liège, Edgard Pisani était en nos murs pour donner une conférence sur le thème du Développement. Inspirée par le décor somptueux de la salle académique, la prestation de l'ancien ministre de la République française fut majestueuse à souhait. Descendu dans l'arène de l'hémicycle pour l'arpenter avec lenteur, le verbe haut et la voix claire, Pisani a expliqué à l'assemblée pourquoi il ne croyait plus au "développement". Du moins à celui né de la décolonisation, qui vise à exporter au Sud les modèles de société du Nord.

Silencieux, comme hypnotisé, le public ne s'y est pas trompé : Pisani n'est pas n'importe qui. Il raconte des anecdotes mettant en scène les plus grands de ce monde avec une désinvolture qui fascine, il parle de l'avenir sur un ton prophétique, il affecte un calme qui évoque la force intérieure... Bref, il impressionne. Un sentiment qui ne s'est guère démenti pour les quelques Condorciens invités à partager la table d'Edgard après la conférence. Et de Gaulle par-ci et Mitterrand par-là, et Gorbatchev m'a dit ceci et Clinton m'a dit cela... Pour

peu, il passerait pour un vantard, s'il n'avait ce ton feutré et posé des grands diplomates.

Après l'avoir observé et écouté durant toute la soirée, après l'avoir interviewé le lendemain dans le salon de son hôtel (l'article paraîtra dans notre prochaine édition), je sors de cette expérience avec une conviction : l'*homo politicus* français n'est pas de la même race que le belge. D'où vient cette différence ? Pourquoi le plus brillant de nos politiciens a-t-il l'air d'un amateur au côté du dernier représentant de la République ? Est-ce une question de culture, de structures politiques ou de grandeur nationale, comme voulait le faire croire de Gaulle (petit pays, petit esprit ! ?)

Sur le trajet de la gare, au volant ma petite automobile grinçante, j'ai failli poser la question à Edgard. Il ne m'aurait sans doute pas répondu, trop occupé qu'il était à regarder la ville martyre défiler sous ses yeux. Ça semble un peu délabré, a-t-il commenté avec prudence avant de reprendre son train pour regagner son grand pays, afin d'y réaliser de grandes choses, avec d'autres grands hommes. C'est dur d'être petit...

F.L.

### Le Quinzième jour n°19

Allée du 6 Août, 1, bâtiment B12, 4000 Liège

Éditeurs responsables : Danielle Bajomée - Jacques Dubois - Yves Winkin. Rédacteur en chef : François Louis (041) 66 44 13.  
Secrétaire de rédaction : Anne Pironet (041) 66 44 14. Fax (041) 66 29 94. Rédaction : 2<sup>e</sup> licence en ASC (orientation Information et médias).  
Secrétariat : Anne Dumont (041) 66 32 38. Mise en page : Claire Leroux. Régie publicitaire : Antoine Degive (041) 24 10 40.  
Impression : Imp. Massoz. Avec la collaboration de Pierre Kroll.

# agenda

### ■ 14/2 (de 12h30 à 13h30)

Les mardis de la FAPSE  
LE CARACTÈRE PAROXYSMAL  
par Martine Stassart  
Contact : Mme M.T. Grzeszczyk,  
041/66.20.24  
Salle polyvalente de la faculté de  
Psychologie et Sciences de l'éducation

### ■ 15/2 (14h30)

Faculté ouverte. Philologie classique.  
LA FEMME DANS LE MYTHE DE  
MÉLÉAGRE par Jean-Michel Renaud  
Résidence A. Dumont (local 1/4)

### ■ 15/2 (16h)

Faculté ouverte. Philologie classique.  
LE BOUCLIER D'ACHILLE OU LE  
PACIFISME D'HOMÈRE  
par Paul Wathelet  
Résidence A. Dumont (local 1/4)

### ■ 16/2 (12h40)

Concert de midi  
QUATUOR GONG  
Œuvre de Jean Rogister  
Contact : M. Ph. Gilson, 041/52.38.89  
Salle académique (place du 20-Août)

### ■ 16/2 (20h)

Conférence  
LES SOINS PALLIATIFS  
par Jean-Claude Devoghel  
Contact : Cercle scientifique  
interfacultaire, M. R. Moreau, 041/56.35.85  
Maison de la Science (quai Van Beneden)

### ■ 16/2 (20h15)

Conférence  
MÉDECINE PRÉVENTIVE, MYTHE  
OU RÉALITÉ ? QUELS RÔLES POUR  
LE PHARMACIEN ? par C. Cabut  
Institut de Pharmacie (rue Fusch, Liège)

### ■ 17/2 (20h)

Exposé-débat  
LES ASTÉROÏDES  
par Jean-Claude Lefebvre  
Contact : A. Sokoloff, 041/23.07.24  
Institut d'Astrophysique (Cointe, Liège)

### ■ 23/2 (12h40)

Concert de midi  
QUATUOR HAYDN  
Œuvre de Ludwig van Beethoven  
Contact : M. Ph. Gilson, 041/52.38.89  
Salle académique (place du 20-Août)

### ■ Les 25 et 26/2

Visite  
EXPOSITION RÉTROSPECTIVE PIET  
MONDRIAN ET MAURITSTHUIS  
Contact : Art&Fact, 041/66.56.04  
La Haye et Gouda (Hollande)

## NICKEL ODÉON

### Cinéma

Salle Gothot (place du 20-Août)

### ■ 16/2

LA JEUNESSE D'IVAN  
de Andreï Tarkovski

### ■ 23/2

LE CABINET DU DOCTEUR  
CALIGARI  
de Robert Wiene

LE NUMERUS  
CLAUSUS  
ET L'ÉTUDIANT  
EN MÉDECINE

